

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu
des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59 modifié)
L'accréditation de la section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires
pour les seuls essais couverts par l'accréditation

N° RA17-0064

Valable 5 ans à compter du 16 décembre 2016

Matériau présenté par : ACSO SAS
11 bis boulevard Carnot
81270 LABASTIDE-ROUAIROUX
FRANCE

Marque commerciale : DYNASOFT CHORUSA G

Description sommaire :

Dalle de plafond chauffant constituée comme suit (de la face non apparente à la face apparente) :

- Un isolant en laine de verre compressée d'épaisseur 40 mm revêtu au dos d'un voile de verre non tissé.
- Un film chauffant à base de polyester référencé « ECOFILM » avec une masse surfacique nominale de 186 g/m² (avec connectique).
- Un parement en laine de verre thermo compressée d'épaisseur 4 mm.
- Un voile de verre décoratif recouvert de peinture blanche.

L'assemblage de chaque élément est effectué à l'aide d'une colle à base de copolymère polyvinyl acétate en phase aqueuse, appliquée à raison de 139 g/m².

Masse surfacique totale mesurée : environ 3,2 kg/m².

Epaisseur totale mesurée : environ 45 mm.

Masse surfacique nominale du voile de verre peint : 360 g/m².

Coloris : blanc (face apparente) / jaune (face non apparente).

Nature de l'essai : Essai par rayonnement

Classement :

M1

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée a priori.
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA17-0064 annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens du code de la consommation. Seul le rapport électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Ce rapport électronique est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce rapport électronique n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Fait à Champs-sur-Marne, le 16 mars 2017

**Le Chef du Laboratoire
Réaction au Feu**



Signature numérique
de Nicolas ROURE

Nicolas ROURE

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Siège social > 84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 84 12 – reaction@cstb.fr – www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS